
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2024/2025

DE L'ASSOCIATION AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Association Intercommunale de Chasse MONEIN CUQUERON PARDIES
Mairie de Monein
Place Henri LACABANNE
64360 MONEIN

Date de l'assemblée : 04 Juillet 2025

Nombre de membres présents : 40 membres.

Nombre de membres représentés : 0

Etaient également présents : le maire MONEIN, monsieur le premier adjoint au maire de Monein, l'Adjoint au maire de PARDIES et 2 représentants de la presse locale.

Ordre du jour

- Ouverture
- Approbation du Compte Rendu moral
- Approbation du Compte Rendu d'activité
- Approbation du bilan financier
- Délégations de pouvoirs aux chefs de battues
- Renouvellement du tiers sortant
- Approbation du règlement intérieur
- Informations diverses

➤ **Ouverture**

L'assemblée générale s'est tenue dans le local des chasseurs au stade du pont Lat à Monein.

Après les remerciements adressés aux personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'association, aux différentes institutions partenaires et le soutien aux personnes ayant perdu un cher ou atteint de maladie le Président a présenté l'ordre du jour.

- ✓ Compte rendu moral,
- ✓ Compte rendu d'activités,
- ✓ Bilan financier,
- ✓ Renouvellement du tiers sortant,
- ✓ Préparation de la campagne 2025/2026
 - Délégation de pouvoir aux responsables de battues,
 - Règlement intérieur 2025/2026,
 - Règlement intérieur spécifique pour la chasse du sanglier.
 - Budget prévisionnel
- ✓ Informations diverses

➤ Compte rendu moral :

Présenté par Mr MIRANDE Didier président de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES.

Le Président a remercié, Mr le maire et son adjoint de sa présence ainsi que celle de l'adjoint à la mairie de Pardies et les chasseurs venus nombreux à cette assemblée générale qui clôture la saison 2024/2025.

Le président a tout d'abord listé les points positifs de ce rapport sur le moral.

- **Excellente organisation du concours chevreuil**

Le concours chevreuil a été un véritable succès, tant par la participation que par la qualité de l'organisation. Cela témoigne du sérieux et de l'implication de nos membres.

- **Forte mobilisation des chasseurs**

Nous saluons l'investissement des chasseurs dans l'organisation de nos activités tout au long de l'année. Leur engagement est essentiel à la réussite de notre société et au maintien d'un bon esprit collectif.

- **Soutien des municipalités**

Nous remercions chaleureusement les mairies qui nous accompagnent dans nos actions.

Un remerciement tout particulier à **la mairie de MONEIN**, qui a permis la réalisation de notre **nouveau local**, un outil précieux pour améliorer nos conditions de travail et notre organisation.

Puis il a continué par les points négatifs

- **Augmentation des dégâts liés au gibier (sangliers, chevreuils)**

Nous constatons une recrudescence des dégâts, notamment sur les cultures. Cela engendre une pression supplémentaire sur nos équipes et sur notre responsabilité.

- **Multiplication des battues**

Face à ces dégâts, le nombre de battues a dû être augmenté, ce qui représente une charge supplémentaire importante, tant en termes d'organisation que de disponibilité des chasseurs.

- **Alourdissement des charges administratives**

Nous faisons également face à une augmentation constante des obligations administratives, qui complexifie la gestion de notre société de chasse et mobilise davantage de temps et de ressources.

Le Président termine le rapport moral en rappelant que malgré les difficultés, la société de chasse a su faire preuve de réactivité, de solidarité et de professionnalisme. Nous devons poursuivre nos efforts, notamment dans la régulation du gibier et le dialogue avec les partenaires agricoles, pour maintenir l'équilibre entre la pratique de notre passion et le respect de notre environnement rural. En l'absence de remarques, le compte rendu moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

➤ Compte rendu d'activités :

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

- ✓ Adhésions

Le nombre d'adhérents est toujours en diminution par rapport aux années précédentes, comme au niveau national sûrement dû au vieillissement de la population de chasseurs.

229 sociétaires pour la saison 2024/2025. 26% des cartes ont été attribuées aux chasseurs non-résidents, stable par rapport à la saison précédente.

✓ Etat de la population de gibier sédentaire

Deux comptages ont été réalisés au mois de mars 2025 sur un circuit total de 73 Km. Ces comptages ne représentent pas tout à fait la réalité du terrain, le troisième comptage n'ayant pas été effectué en raison d'une météo défavorable.

✓ Sanglier.

91 bracelets sangliers ont été exploités par les deux équipes.

✓ Chevreuils.

La population de chevreuil est toujours constante sur le territoire voire en légère augmentation.

224 chevreuils ont été recensés lors des comptages mais ce chiffre aurait été bien supérieur si le troisième comptage avait eu lieu. 69 bracelets chevreuils ont été exploités dans le cadre du tir d'été. 114 bracelets chevreuils ont été exploités au total. 19 chevreuils ont été tués par le lieutenant de Louveterie et les chasseurs mandatés par la préfecture suite aux dégâts sur les cultures depuis le 01 juin 2025.

✓ Lièvres.

Lors du comptage 28 lièvres ont été observés. 2 lièvres ont été prélevés dans le cadre du plan de chasse par une meute. Il n'y a pas eu de battues organisées dans l'EX GIC Lièvres.

Les prélèvements sont stables par rapport aux années précédentes, mais la population de lièvres semble se porter bien, de nombreuses observations le prouvent. De plus quelques meutes chassent sans fusils juste le plaisir de faire courir les chiens

✓ Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD).

18 renards, 24 corneilles, 11 pies et 20 ragondins (résultats connus) ont été régulés en période de chasse ouverte, battues du président, tir à l'affût et piégeage. Par contre il n'y a pas eu de battue administrative le lieutenant de louveterie s'étant blessé.

✓ Faisans.

3 lâchers ont été effectués pour un total de 360 Faisans. D'après les retours des chasseurs de plume, très peu de faisans ont été prélevés. Certaines couvées ont été observées au cours du printemps ce qui montre que de nombreux faisans se sont maintenus sur le territoire.

✓ Animations.

- L'AIC a organisé un concours de meutes sur sangliers, chevreuils et lièvres du samedi 02 Mars 2025 au Dimanche 03 Mars 2025. Ont concourus tout au long du Week-end :

- 1 meute sur lièvres

- - 1 meute renard
- 2 meutes sur chevreuils
- 3 meutes sur sangliers

Les concurrents venaient de toutes la France (Marseille, Dordogne ...). L'ensemble des concourants ont eu la chance lancer le gibier, seule une meute sur lièvre n'a pas eu cette chance. Le président en profite pour remercier tous les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de ces journées. (Les équipes qui ont fait le pied, les accompagnateurs des juges, le personnel qui s'est investi pour que toute la logistique se passe bien.

- Un repas de fin de battues chevreuils a été offert aux chasseurs ayant participé régulièrement aux battues chevreuils et ESOD. Environ 30 chasseurs ont participé à ce repas dans une excellente ambiance.

Le compte rendu d'activités, soumis au vote, et est adopté à l'unanimité sans observations.

➤ **Bilan financier :**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Le bilan financier de la campagne 2024/2025, a été présenté et commenté par le trésorier Jean Pierre MAISONNAVE. Il fait apparaître un solde positif de 729,22 €.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité sans observations.

➤ **Délégations de pouvoirs aux chefs de battues.**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Pour la campagne 2024/2025, la délégation de pouvoirs aux responsables de battues est votée à l'unanimité pour :

- ✓ Alfred HOURS,
- ✓ Michel POULIT,
- ✓ Didier MIRANDE,
- ✓ Daniel PEYROU
- ✓ Michel SERREMOUNE pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïse.
- ✓ Francis SERREMOUNE pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïse.
- ✓ Julien VIDIELLA pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïse.
- ✓ Baptiste LAPLUME pour le compte de l'Association de Chasse du Sanglier Gaves et Baïse.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

3 membres du Conseil d'Administration arrivés en fin de mandat (CA) et se représentent à leur réélection

- ✓ VUILLECARD Stéphane
- ✓ BORTELLE Marc
- ✓ SECAIL Sylvain

La désignation des futurs membres du CA a été mise au vote.

Résultat du vote : tous ont été réélus à l'unanimité.

Sont donc réélus à l'unanimité au Conseil d'Administration :

- ✓ VUILLECARD Stéphane secrétaire
- ✓ BORTELLE Marc membre
- ✓ SECAIL Sylvain membre

Composition du bureau :

MIRANDE Didier : président

PEYROU Daniel : Vice-président

MAISONNAVE Jean-Pierre : Trésorier

VUILLECARD Stéphane : Secrétaire

Membres :
PEYROU Ludovic
BASSO Aldo
CARRASQUET Claude
BORTELLE Marc
SECAIL Sylvain.

➤ **Règlement intérieur**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Le projet de règlement intérieur pour la campagne à venir a été présenté. L'interdiction de chasser sur les secteurs des battues au chevreuil jusqu'à 14 h 00 est reconduite (secteurs signalés dans la presse, sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de la société de chasse). Le règlement intérieur a été mis à jour en fonction des dates d'ouvertures de chasse pour la saison à venir. L'obligation de détenir un dispositif de marquage de l'angle de 30° lors des battues a amené plusieurs commentaires en particulier l'obligation de marquage, des précisions ont été précisées à ce sujet.

Changement du tarif des cartes :

Carte résident : 25 €, 20 € avec dont du timbre vote
Carte non résident : 60 €, 55 avec dont du timbre vote
Carte Grand Gibier : 25 €, 20 € avec dont du timbre vote
Carte journalière : 10 €.

La carte sera offerte au chasseur résident ayant obtenu son premier permis.

Le projet de règlement intérieur est approuvé à l'unanimité sans observations.

➤ **Budget Prévisionnel**

Présenté par Mr MAISONNAVE Jean-Pierre trésorier de l'AIC MONEIN CUQUERON PARDIES

Le Budget prévisionnel est présenté par le trésorier et n'apporte pas de commentaire.

➤ **Informations diverses**

- Rappel aux sociétaires « non-résidents » de faire leur renouvellement de carte tous les ans par courrier ou de préférence par mail.
- Formation Décennale initiale. Sont concernés les chasseurs nés en 1944, 1954, 1964, 1974, 1984, 1994, 2004. Les chasseurs ne faisant pas partie de ces tranches d'âges, peuvent toujours s'inscrire auprès de la fédération en fonction des places offertes. Les personnes doivent s'inscrire sur le site de la fédération ou par téléphone.
- Rappel à tous les chasseurs de la création du compte personnel au Système d'Information sur les Armes (SIA), avant le 31 décembre 2023.
- Rappel sur les zones humides et l'obligation de tirer de la grenaille de substitution au plomb.

➤ **Questions Diverses.**

La proposition d'un chasseur d'organiser une chasse à courre au sanglier dans le bois de Monein au mois de février, a été laissé en suspens. Monsieur LOMBART, premier adjoint à la mairie de Monein s'inquiétant de la mauvaise presse d'un tel évènement, ainsi que le manque d'informations sur les autorisations à demander à la commune.

Puis monsieur LOMBART Christian, a ensuite présenté l'avancement des travaux du nouveau local de chasse suite à la visite de la vétérinaire de la Fédération Nationale des Chasseurs :

- une salle
- 30 places de parking
- un local éviscération
- 2 cellules de froid positif

La livraison du local devant se faire en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, et n'ayant plus de questions diverses, le Président remercie les chasseurs pour leur présence.

Le Président

Didier MIRANDE

Handwritten signature of Didier MIRANDE in blue ink, with the name 'MIRANDE' clearly legible.

Le Trésorier

Jean-Pierre MAISONNAVE

Handwritten signature of Jean-Pierre MAISONNAVE in blue ink, featuring a stylized 'P' and 'M'.